

# GRAND CONSEIL

Question Patrice Jordan

QA 3228.09

**Buanderie de Marsens**

DSAS

26.05.2009

---

En date du 13 octobre 2008 j'ai déposé une question écrite concernant les buanderies de l'Hôpital cantonal et de Marsens, question pour laquelle je n'ai toujours pas eu de réponse à ce jour.

Renseignements pris, je constate que le Conseil d'Etat dispose de deux mois pour y répondre.

Mes questions sont les suivantes :

1. Depuis le dépôt de ma précédente question à ce sujet, le Conseil d'Etat a-t-il entrepris des démarches afin de trouver une solution qui puisse et doive maintenir ce secteur d'activité dans le canton et ainsi permettre le maintien de ces places de travail ?

Il est clair que je maintiens mes 3 autres questions, à savoir la position du Conseil d'Etat sur :

- Une réfection des installations existantes ?
- Une nouvelle construction centralisée ?
- Une collaboration intercantonale ou une privatisation ?

Il faut encore savoir que bien des EMS suivent également l'avancement de ce dossier avec intérêt, il serait donc souhaitable de trouver une solution assez rapidement.

(Sig.) Patrice Jordan, député